

**Sociologie des loisirs et du tourisme**

**UE 33**

**CATEGORIE :** ECONOMIQUE

**SECTION :** Tourisme

**OPTION :** Animation

**Année :** BLOC 3

**Acronyme :** TAU31SOCI

**Langues d'enseignement :** Français

**Coordonnées du service :** HELdB - CAMPUS CERIA  
Bâtiment 4C - 1er étage  
Avenue Emile Gryson 1 - 1070 Bruxelles

**Enseignant responsable :** GIOVINE A. – aurelie.giovine@cnldb.be

**Autre(s) enseignant(s) de l'UE :** CROEISAERDT Valérie - valerie.croeisaerdt@cnldb.be

**Nombre d'heures :** 60 h

**Nombre de crédits :** 6 ECTS (Facteur de pondération)

**Niveau du cycle :** 1

**Période :** Q1

**Cadre européen de certification :** Niveau 6

**Liste des UE pré requises :** Néant

**Liste des UE co requises :** Néant

**Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :**

Cours obligatoire dans le programme.

**Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :**

Au terme de sa formation, le bachelier en **TourismeAnimation** est capable de :

- créer, budgétiser et promouvoir un produit touristique original, seul ou en équipe, en identifiant les attentes et les besoins d'une clientèle spécifique et ce ayant préalablement analysé l'offre et la demande touristique
- être conscient de - et agir conformément – aux exigences éthiques d'un tourisme qui intègre les enjeux contemporains d'une exploitation responsable des ressources naturelles et patrimoniales, de l'ouverture au monde
- identifier ses forces et faiblesses et mettre en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités
- planifier, gérer et coordonner et animer une activité touristique dans un contexte multilingue

**Autres connaissances ou compétences prérequis :**

Néant



**Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :**

**Anthropologie et matières culturelles 2 :**

Objectifs :

- Amener l'étudiant à comprendre les schémas de pensée des sociétés actuelles dans le cadre d'une mondialisation accrue
- Confronter ses représentations à celles d'autrui

Contenu :

Il s'agira d'analyser certains aspects que constitue la religion, notamment la question du mythe (ses aspects, ses fonctions...), celle du rite (les différents types de rites, sa structure...) mais aussi les formes de religions plus "marginales" (le chamanisme, l'animisme...)

**Organisation et animation d'activités de loisirs et de tourisme :**

Objectifs :

Amener l'étudiant à comprendre les différentes étapes de création et de réalisation d'un événement

Contenu :

- Méthodologie de montage d'un événement
- 1. Définition et objectifs d'un événement
- 2. Les différents types d'événements
- 3. Les acteurs de l'organisation événementielle
- 4. La finalité d'un événement
- 5. Elaboration d'un événement

**Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :**

**Anthropologie et matières culturelles 2 :**

Cours ex-cathedra basé sur l'analyse de documents. Présentation d'exposés réalisés par l'étudiant de manière individuelle ou en groupe autour d'une problématique liée à la thématique du cours

**Organisation et animation d'activités de loisirs et de tourisme :**

Cours ex-cathedra, travaux dirigés et animation d'un événement

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session					
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral		
Anthropologie et matières culturelles 2	30	2	30%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%
Organisation et animation d'activités de loisirs et de tourisme	30	4	70%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	50%	0%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

**Anthropologie et matières culturelles 2** : le calendrier de la remise des travaux sera fixé en fonction de l'évolution de la matière pour la session de janvier. Pour la deuxième session, les travaux seront à rendre selon le calendrier des examens.

**Organisation et animation d'activités de loisirs et de tourisme:**

L'évaluation portera sur les travaux suivant :

**S9** remise d'un travail écrit et de la présentation orale du projet d'organisation d'un évènement (20%)

**S14 et S15**: réalisation pratique du projet (50%)

Session de janvier: remise d'un travail écrit d'auto-critique de l'organisation et animation de l'évènement (30%) date de remise selon le calendrier des examens)

La note est calculée selon les modalités suivantes :

- si aucune des notes n'est strictement inférieure à 8/20, la note finale est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage;
- si au moins une note est inférieure à 8/20, la note attribuée à l'UE est la note la plus basse obtenue.

Justifier la NR en 2de session :

**Organisation et animation d'activités de loisirs et de tourisme:**

La note obtenue pour la réalisation pratique du projet ne pourra être représentée et sera donc reportée en seconde session.

\* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est  $\geq 10/20$ .

Informations complémentaires :

**Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :**

À l'issue du cours de **Anthropologie et matières culturelles 2**, l'étudiant est capable de :  
**analyser les pratiques religieuses des sociétés sans faire preuve d'ethnocentrisme**

À l'issue du cours de **Organisation et animation d'activités de loisirs et de tourisme**, l'étudiant est capable de :  
**monter un évènement touristique et de le réaliser**



**Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :**

**Anthropologie et matières culturelles 2 :**

Syllabus présenté sur le campus numérique

**Organisation et animation d'activités de loisirs et de tourisme :**

Bibliographie et sitographie spécifiques, transmises au cours de l'année par le maître-assistant en fonction des choix opérés par les étudiants.

**Description des sources, des références et des supports SUGGERES :**

**Anthropologie et matières culturelles 2 :**

Sources bibliographiques (ouvrages et articles) proposées en cours

**Organisation et animation d'activités de loisirs et de tourisme :**

Néant